



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 août 2017

Communiqué de presse

L'allocation pour la diversité dans la fonction publique est destinée à soutenir financièrement les candidats les plus méritants, dans la préparation de certains concours de la fonction publique.

Ce dispositif est destiné prioritairement **aux candidats** qui, du fait de leur situation géographique et/ou sociale et familiale, n'ont pas les mêmes facilités que les autres pour accéder à des préparations de qualité.

Les bénéficiaires concernés sont soit des étudiants, soit des personnes sans emploi titulaires d'un diplôme leur permettant de se présenter à un concours de la fonction publique de catégorie A ou B (niveau Bac ou Licence).

Les personnes intéressées, répondant à ces critères, peuvent télécharger le dossier sur le site de la préfecture de la Martinique : www.martinique.pref.gouv.fr

En Martinique, le nombre d'allocations retenu pour l'année 2017-2018 est de 15, pour un montant de 2 000 € par allocataire. La sélection sera effectuée selon des critères réglementaires définis par une circulaire ministérielle.

La date limite de réception des demandes est fixée au :

samedi 30 septembre 2017

Les dossiers peuvent être :

- expédiés par voie postale à l'adresse suivante :
Préfecture de la Martinique – B.P 647-648 - 97262 Fort-de-France Cedex.

ou

- déposés au rez-de-chaussée du bâtiment ERIGNAC, bureau des relations avec les usagers de la préfecture, (ex. Pôle courrier), rue Louis Blanc, **les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 16h00, et les mercredis et vendredis de 8h00 à 12h00.** Un accusé de réception sera délivré sur place.

Des précisions complémentaires seront portées sur le site de la préfecture.

Vous pouvez également contacter le bureau de la réglementation économique de la préfecture au : **05 96 39 38 23/55 ou 0596 39 38 17**

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la martinique*